

SERVICE VIE SCOLAIRE

SVS/13-584-158 du 14/01/2013

COMPOSITION DE LA COMMISSION ACADEMIQUE D'APPEL DES DECISIONS DE CONSEILS DE DISCIPLINE DES EPLE - ANNEE SCOLAIRE 2012/2013

Destinataires : Tous les établissements (Clg, lycées, LP et EREA)

Dossier suivi par : Mme BERTRAND - Tel : 04 42 91 75 73 - Fax : 04 42 91 70 02



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Service
vie scolaire

Référence
RC/AB/DG2013
Dossier suivi par
Agnès Bertrand
Téléphone
04 42 91 71 64
Fax
04 42 91 70 02
Mél.
ce.svs
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Aix en Provence, le 04 janvier 2013

Vu le Code de l'Éducation, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

Article premier : Le conseil de discipline départemental des Alpes de Haute Provence pour l'année scolaire 2012-2013 est composé comme suit :

Inspection académique

Titulaire

M. Léon FOLK, DASEN des Alpes de Haute Provence

Suppléant

M. Bernard COMBE, Secrétaire Général, DA 04

Chefs d'établissement :

Titulaires

M. Joseph PUCCINI, Principal, Collège Maria Borrely, Digne

Mme, Josiane BAVEREL, Proviseure, Lycée David Neel à Digne

Suppléants

Mme Isabelle HERVET-BILELLO, Principale, Collège C. Reymond, Château-Arnoux

M. Patrick GOTZ, Proviseur, Lycée des Métiers Beau de Rochas, Digne

CPE :

Titulaire

M. Daniel GEOFFROY, CPE, Collège Camille Reymond, Château-Arnoux

Suppléant

Mme Sandrine BESSUEILLE, CPE, Collège Paul Arène, Sisteron

Représentants des personnels enseignants :

Titulaires

M. Christian NICOLAS, Professeur, Collège Gassendi, Digne

M. Grégory MAYOU, Professeur, Lycée des Métiers Beau de Rochas, Digne



2/2

Suppléants

Mme Carole SUZAN, Professeur, Collège Itard, Oraison
M. Christian GRENIER, Professeur, Lycée David Neel à Digne

Représentants des personnels ATOSS :

Titulaires

Mme Marie MONTAGARD, ATEE, Collège Jean Giono, Manosque

Suppléants

Mme Yvette BUSSON, ATEE, Lycée Les Iscles, Manosque

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

Mme Sandrine ASTRUC, Lycée Félix Esclangon, Manosque

M. Jean-Eric NOYES, Collège Pierre Girardot, Sainte Tulle

Suppléants

Mme Mireille ISNARD, Collège Gassendi, Digne

Mme Isabelle GOLMARD, Lycée Pierre Gilles de Gennes, Digne

Représentants des élèves :

Titulaires

M. Baptiste CAPLETTE, Collège André Ailhaud, Volx

M. Baptiste DUBOIS, Lycée Pierre Gilles de Gennes, Digne

Suppléants

M. Sacha REBRAY, Collège le Mont d'Or, Manosque

Mlle Eléonore REZZOUG, Lycée Paul Arène, Sisteron

Article 2 : M. le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bernard Dubreuil
Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

Aix en Provence, le 04 janvier 2013

Vu le Code de l'Education, en ses articles R.511-44, R 511-45, D 511-46, D 511-47, D 511-48

Vu la circulaire n° 2000-105 du 11 juillet 2000 art. 3.1.4 instituant le conseil de discipline départemental

ARRETE

Article premier : Le conseil de discipline départemental des Bouches du Rhône pour l'année scolaire 2012-2013 est composé comme suit :

Inspection académique

Titulaire

M. Jean-Luc BÉNÉFICE, DASEN des Bouches-du-Rhône

Suppléant

M. Jean-Paul PEYRACHE, Proviseur, Lycée Jean Monnet, Vitrolles

Chefs d'établissement :

Titulaires

M. Laurent LUCCHINI, Proviseur, Lycée Victor Hugo, Marseille

M. Jean-Roger RIBAUD, Proviseur, Lycée Cézanne, Aix

Suppléants

Mme Corinne MARQUERIE, Proviseur, Lycée St Charles, Marseille

M. Jean-Marc MEGHOUFEL, Principal, Collège Anatole France - Marseille

CPE :

Titulaire

Mme Françoise FABREGUETTE, CPE, Lycée Cézanne, Aix

Suppléant

M. Stéphane BOURNAUD, CPE, Collège Clair Soleil, Marseille

Représentants des personnels enseignants :

Titulaires

Mme Didier NIETO, Professeur, Lycée Victor Hugo, Marseille

Mme Anne QUEROL, Professeur, Collège Izzo, Marseille

Suppléants

M. Olivier LUCIANI, Professeur, Lycée Saint Charles, Marseille

M. Julien WEISS, Professeur, Collège Massenet, Marseille



2/2

Représentants des personnels ATOSS :

Titulaire

Mme Josette LIONNET, ATSS, Lycée Saint Charles, Marseille

Suppléants

Mme Jocelyne PALMERI, ATSS, Collège Henri Bosco, Vitrolles

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires

M. Jean-Philippe GARCIA (FCPE), Collège Fernand Léger, Berre

M. Jean-Christophe BOLLER (PEEP), Lycée Joliot Curie, Aubagne

Suppléants

Mme Véronique FRANCOU (FCPE), Lycée Diderot, Marseille

Mme Patricia LAZZARO (PEEP), Collège Marie Mauron, Cabriès

Représentants des élèves :

Titulaires

M. Moustapha SAMB, Lycée Thiers- Marseille

Mlle Joyce AZIZ, Collège Longchamp- Marseille

Suppléants

Mlle Johana FAOUD, Lycée Marcel Pagnol - Marseille

Mlle Emma MILLAN, Collège Olympe de Gouges, Plan de Cuques

Article 2 : M. le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bernard Dubreuil
Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille